



ADHESION A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

publié le 14/09/2022

Chers parents,

Les entraînements de l'Association Sportive (AS) du collège reprendront la semaine du 19 septembre. Pour s'inscrire et connaître le planning des activités, il vous suffit d'ouvrir le document ci-dessous :

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-la-tremblade/sites/coll-la-tremblade/IMG/pdf/dossier_adhesion_as_2022_2023.pdf

Les professeurs d'EPS distribuent les fiches d'adhésion aux élèves et des chèques Sport (de 5 euros pour l'Association Sportive et de 15 euros à valoir pour un sport pratiqué en club), à partir de cette semaine.

Pour les élèves intéressés, il faudra nous retourner la fiche complétée et la cotisation de 15 euros + le chèque sport de 5 euros.

Un planning des activités du mercredi sera également transmis aux enfants. Nous insistons sur le fait que les élèves ont la possibilité de pique-niquer au collège le mercredi midi, afin de pouvoir participer aux multiples activités proposées.

Sportivement.

Les professeurs d'EPS

Document joint

 [dossier_adhesion_as_2022_2023](#) (PDF de 647.2 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.